

M. et Mme COLOMBAN Nicolas  
Les Blanches 2  
05600 EYGLIERS

Eygliers, le 18 octobre 2018

A

Monsieur le Commissaire Enquêteur  
Mairie  
Immeuble Les Blanches II  
05600 EYGLIERS

Objet : Emplacement réservé n°9 en bordure de l'OAP 2 zone AUb.

Monsieur Le Commissaire Enquêteur ;

Les documents graphiques, relatifs à la révision générale du PLU, mis à disposition ne permettent pas une appréciation satisfaisante, à notre sens, et objective de l'emprise effective de l'emplacement réservé n°9.

Pour cela, nous souhaiterions nous assurer que cette emprise n'impacte pas nos parcelles n° 277 et 280 section ZC – situées les Blanches 2, de notre habitation principale.

A l'exception, peut-être, du document figurant en page 496 du rapport de présentation, lequel laisserait penser que nos parcelles ne sont pas concernées, les documents ne nous paraissent pas très « explicites » sur l'emprise effective de cet emplacement réservé, et comme vous pouvez le comprendre, nous ne souhaiterions pas fonder notre jugement sur une erreur d'appréciation de notre part.

En l'occurrence, s'il devait s'avérer que nos parcelles sont concernées par l'emprise de cet emplacement réservé, cela nous créerait un intérêt à agir. En effet, nous ne souhaitons pas que cet emplacement réservé impacte nos parcelles, ce qui comme cela a déjà été expliqué en phase de concertation, rendra impossible un projet de création de garage, ainsi que compliquera notre accès à notre habitation.

D'autant, il nous semble qu'une solution alternative, et moins onéreuse, peut être envisagée, et cela sans toucher à des terrains constructibles. En effet, un aménagement, par des plots formant une chicane, de la partie de route départementale d'accès à Mont-Dauhin permettrait à la fois de proposer un accès piétonnier sécurisé entre la route d'accès aux Blanches 2 et l'accès à cette nouvelle zone AUb de l'OAP 2, mais également d'avoir pour effet de faire ralentir la circulation automobile sur cette portion de route, qui est déjà en agglomération.

Pour ces motifs, et dans l'hypothèse où nos parcelles sont concernées par l'emprise de cet emplacement réservé, nous vous formulons notre demande de modification du projet d'arrêt du PLU, avec notamment la suppression de cet emplacement réservé de nos parcelles.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir toutes précisions nécessaires, et vous remercions de l'attention portée à notre demande.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de notre considération respectueuse.

